

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE AUX CÔTÉS DE LA SNSM

UNE AIDE DE 755 000 € ACCORDÉE POUR LE FINANCEMENT DU REMPLACEMENT DE CANOTS DE SAUVETAGE EN MER

Avec ses 3 façades maritimes, ses 355 km de littoral, ses 19 ports et ses nombreuses cales d'accès à la mer, la Manche dispose d'atouts majeurs liés à la mer. C'est pourquoi depuis de nombreuses années, le Département de la Manche apporte son soutien à la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), et plus particulièrement pour le renouvellement de sa flotte. Ce soutien accordé par le Département a été conforté dans le plan nautisme voté en juin 2017.

Afin d'avoir une vision à long terme sur les investissements futurs, une nouvelle convention vient d'être établie. D'une durée de 3 ans (2019-2021), elle a pour objectif de définir les modalités d'intervention du Département selon un programme prévisionnel d'investissements. Le Département a décidé d'accorder une aide d'un montant de 755 000 € répartie sur 3 ans. Pour 2019, une partie de cette aide servira au financement des équipements suivants :

- Acquisition d'un semi-rigide pour la station de Jullouville
- Acquisition d'un navire de sauvetage côtier pour la station d'Agon-Coutainville
- Acquisition d'un semi-rigide pour la station de Genêts
- Modernisation/carénage de la vedette de la station de Dielette-Flamanville
- Acquisition d'un semi-rigide pour la station d'Urville-Nacqueville

MARC LEFÈVRE
Président du conseil départemental
de la Manche

XAVIER de la GORCE
Président national de la SNSM

vous convient à la signature de la convention 2019-2021,

le samedi 29 juin 2019 à 13h30 au bureau du port de plaisance (salle de réunion à l'étage) – Port du Hérél- à Granville

La signature intervient en amont de l'inauguration du nouveau canot sur l'île Chausey

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr